

Lettre aux Amis du 11 septembre 2022

Lundi 5 septembre 2022, Fête de Saint Michel Archange.

18h00 : Je suis dans la paroisse de Douk, dans la montagne, pour célébrer avec les fidèles la fête de leur saint patron. Douk est un village qui a beaucoup souffert pendant l'occupation syrienne (1976-2005) étant une zone frontalière entre la partie occupée du département de Batroun et celle restée libre.

Les habitants avaient fini par quitter le village pour rejoindre Beyrouth ou émigrer à l'étranger. Après la libération, ils ont commencé à revenir, mais timidement et sans trop de confiance, les familles ayant construit leur vie ailleurs et les jeunes ayant trouvé leur avenir loin de leur village.

Je dois signaler cependant que certains jeunes se sont concertés pour revenir, du moins les week-ends, pour redonner vie à leur paroisse. Ils ont rétabli le mouvement marial des Congrégations et la chorale qui a excellé en chantant la Messe. Ce que j'ai pu leur dire c'est de garder l'espérance en Celui qui ne déçoit pas !

J'ai rencontré les paroissiens après la Messe pour un tour d'horizon sur les perspectives d'avenir et le rôle des jeunes dans la reconstruction du pays.

Mardi 6 septembre 2022

9h30 : Le 28^{ème} colloque annuel des Écoles Catholiques au Liban vient d'entamer ses travaux au lycée Saint Élie des Sœurs Antonines à Ghazir par un discours de Sa Béatitude le Patriarche Cardinal Béchara Raï en présence du ministre de l'Éducation, le juge Abbas Halabi représentant le président de la République, et de M. Philippe Delorme, Secrétaire général des Écoles catholiques en France. Le thème choisi pour le colloque dit long sur la vision d'avenir de nos écoles : « La gouvernance dans les Écoles catholiques dans la dynamique communautaire ».

Dans son discours, Sa Béatitude a dit notamment :

« Vous avez voulu, à travers le thème du colloque, accompagner l'Église catholique dans son parcours synodal, en ce qui concerne la synodalité dans la communion, la participation et la mission, pour une meilleure gouvernance de nos Écoles catholiques.

L'École catholique, en tant que catholique, porte deux dimensions : la première est son engagement dans la mission de l'Église ; et la deuxième est son universalité c'est-à-dire son ouverture à tout le monde sans distinction. Elle est appelée, selon le saint pape Jean-Paul II dans son exhortation apostolique 'Une espérance nouvelle pour le Liban', à être éducatrice des personnes et des peuples et à fournir un enseignement de qualité sur des bases culturelles, spirituelles et morales qui feront d'eux des chrétiens actifs, des témoins de l'Évangile et des citoyens responsables dans leur pays ». (N°106).

Les trois colonnes de l'École catholique – Communion, participation et mission – constituent une unité complémentaire pouvant contribuer à la réforme de la gouvernance éducationnelle et administrative. Cette réforme, à travers la synodalité, doit se faire d'abord dans chaque école catholique et ensuite entre les écoles catholiques dans leur ensemble. Cela exige la préservation d'un équilibre entre la tradition et la modernité, sans que l'une soit réalisée aux dépens de l'autre. La gouvernance vise à réaliser les quatre objectifs de l'Éducation catholique qui est

notre trésor naturel : 1- L'éducation spirituelle, morale, scientifique et citoyenne ; 2- l'enseignement de qualité ; 3- l'éducation pour tous ; 4- l'éducation globale. (Cf. Synode Patriarcal Maronite, texte 16, N°64) ».

Le P. Youssef Nasr, Secrétaire général des Écoles catholiques au Liban, a pris ensuite la parole pour dresser un tableau sombre de l'état des écoles privées en général et catholiques en particulier ; et ce, à cause de l'effondrement de la livre libanaise qui poursuit sa chute libre (il faut 35.000 LL pour un dollar sur le marché parallèle), et de la défection des enseignants qui changent de profession ou qui quittent pour l'étranger à la recherche d'une rémunération plus digne (le salaire moyen d'un enseignant était de 2.400.000 LL il y a trois ans, équivalant à 1.600 dollars ; il vaut aujourd'hui 68 dollars !!!). Il a précisé que « cette année nous reconsidérons la gouvernance de l'école catholique basée sur le partage des responsabilités entre tous les membres de la famille éducative ».

19h00 - 22h00 : J'ai accueilli à l'évêché la rencontre des membres de la Commission diocésaine de la Famille, avec son aumônier Père Boutros Farah et sa femme, et tous ceux qui ont collaboré avec eux aux différentes activités, notamment au Centre de préparation au mariage et au Centre d'écoute et d'accompagnement, depuis l'an 2.000. Nous étions une quarantaine de personnes. Nous avons évalué d'abord notre action pastorale, puis nous avons projeté un plan d'avenir avec de nouveaux couples ... Un dîner familial dans la simplicité a conclu la rencontre.

Mercredi 7 septembre 2022

9h30 : je suis à Dimane, résidence patriarcale d'été, pour la réunion mensuelle de l'assemblée des Evêques maronites présidée par sa Béatitude le patriarche Rai.

Après la prière, Sa Béatitude nous a mis au courant du consistoire, convoqué par Sa Sainteté le pape François et tenu à Rome du 27 au 30 août, auquel il a pris part.

Nous avons ensuite longtemps discuté de la situation du Liban, de l'effondrement des institutions de l'État et des initiatives à prendre pour secourir notre peuple au niveau des besoins quotidiens. Le communiqué que nous avons publié à l'issue de la réunion dit bien notre embarras et exprime notre colère :

« 1- Les Pères se demandent pourquoi cet atterroissement officiel dans la formation du gouvernement dans les conditions difficiles et délicates du pays. Ils exhortent les responsables à mettre de côté leurs intérêts en pensant au partage du pouvoir et à ne pas exacerber les discussions autour de l'interprétation de la Constitution dans une situation politique déjà compliquée qui ne génère que la division.

2- Les Pères incitent les députés, membres du Parlement, à refuser de penser à l'éventualité de la vacance au siège de la présidence de la République, mais plutôt de s'empressement d'élire un président dans le délai prévu par la Constitution. Le peuple, qui a délégué aux députés la charge de légiférer, de contrôler et d'achever les délais constitutionnels en leur temps, leur fait porter la responsabilité de tout renvoi du devoir électoral. Il est du devoir du Parlement d'élire à la tête de la République une personnalité dotée des qualités requises, ouverte au dialogue avec toutes les parties politiques et capable de remettre le Liban sur les rails de la réforme et du rétablissement.

3- Les Pères expriment leur inquiétude face à l'effondrement administratif, judiciaire et sécuritaire du pays alors que la flambée des prix et la pénurie des éléments

nécessaires pour une vie digne au niveau de l'électricité, de l'eau, des moyens de communication et de la santé, jettent les citoyens dans l'anarchie totale. C'est pourquoi ils exhortent les responsables dans les secteurs, privé et public, à se remettre à leur conscience et à privilégier le bien commun de l'État et du peuple aux dépens de tout intérêt personnel, pour sauvegarder ce qui reste des éléments constitutifs de l'Etat.

4 – Les Pères s'adressent, avec respect, à l'Armée en saluant ses efforts visant à tenir sous contrôle la situation sécuritaire. Ils considèrent que tous les Libanais portent la responsabilité de prêter une main forte à l'Armée pour la réussite de la mission qui lui est confiée.

5 – L'Eglise célèbre, le 14 de ce mois, la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix que le Christ a transformée d'un outil de torture et de dénigrement à une source de salut et de rédemption de l'humanité. Les Pères appellent leurs enfants à se préparer à cette fête par la prière, le jeûne, la conversion et les actes de charité pour demander au Seigneur de leur donner la force de porter leur croix dans la foi, la patience et l'espérance ».

Jeudi 8 septembre 2022, fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge Marie

Sa Béatitudo le Patriarche Cardinal Raï effectue une visite pastorale dans le diocèse de Baalbek-Deyr El Ahmar, dans la Béqaa, où la présence du Hezbollah est dominante. Accueilli par S. Exc. Mgr Hanna Rahmé qui l'accompagne dans sa tournée, il visite la plupart des paroisses disséminées dans la région. Il termine en fin d'après-midi au sanctuaire de Notre-Dame de Béchouet, qui rappelle Notre-Dame de Pontmain en France, par la célébration de la Messe en présence d'une foule de fidèles et d'officiels. Dans son homélie, sa Béatitudo a appelé les habitants de cette région à « rester attachés à leur foi, à leur terre et à l'histoire de leurs ancêtres et à ne pas oublier que le Liban est un pays message de liberté, de démocratie et de convivialité dans le respect des diversités ». Il a terminé en disant : « Nous ne pouvons nous dispenser d'aucune composante au Liban. Personne ne pense qu'il peut contrôler le pays par ses armes. A l'instar d'une mosaïque, le Liban est le pays de la diversité ».

18h30 : Je suis à Mrah El Zayat, mon tout petit village natal, pour célébrer, avec le Père Elie Saadé curé et coordinateur du secteur, la Messe de la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge Marie, dans le sanctuaire dédié à Notre-Dame de la Miséricorde. En présence d'une centaine de fidèles venus des six paroisses du secteur, j'ai insisté dans mon sermon sur le rôle de Marie « qui nous indique le chemin à suivre vers son Fils Jésus pour répondre à son appel à la sainteté ». Puis j'ai appelé « tout le monde, notamment les jeunes, à persévérer dans la foi en Dieu et à être les messagers de l'espérance au sein de notre peuple jeté dans un enfer de difficultés quotidiennes ».

A la fin de cette journée, je signale la nouvelle qui nous arrive de Londres annonçant le décès de la reine Elizabeth II, à 96 ans et après 70 ans de règne. Son fils, le prince Charles, sera déclaré roi d'Angleterre sous le nom de Charles III.

Vendredi 9 septembre 2022

12h38 : L'envoyé américain M. Amos Hochstein, chargé des négociations indirectes entre le Liban et Israël autour des frontières maritimes communes, est reçu au Palais de Baabda par le président de la République, le général Michel Aoun.

A sa sortie, il s'est contenté de déclarer : « Notre réunion était excellente et je crois que nous avons réalisé de très bons progrès dans les négociations ».

15h16 : A son départ de l'aéroport de Beyrouth, après deux entretiens à Ayn El-Tiné avec le président de la Chambre M. Nabih Berry et au Grand Sérail avec le Premier ministre M. Nagib Mikati, M. Hochstein s'est contenté de déclarer :

« Nous progressons dans les négociations afin d'arriver à un accord qui sera dans l'intérêt de l'économie libanaise. Cependant, il y a encore du travail à faire ».

Ce qui laisse penser que la signature d'un accord n'est pas pour bientôt !

A la suite du décès de la reine d'Angleterre Elizabeth II, un communiqué du palais présidentiel de Baabda vient d'annoncer une période de deuil national de quatre jours : du 9 au 11 septembre, ainsi que le 18, jour des funérailles de la reine.

Le président Michel Aoun a adressé un message de condoléances au nouveau roi Charles III, dans lequel il a regretté la perte d'une « référence mondiale, un exemple de travail et de respect des valeurs humaines et morales, de devoir national, de soutien à l'unité du Liban et à la paix de son territoire ». « La disparition de la reine Elizabeth a attristé l'âme des Libanais, qui l'ont connue pendant de nombreuses décennies tout au long de son règne. Elle était toujours à leurs côtés, surtout dans les circonstances difficiles que connaît le Liban ».

Le 5 août 2020, la reine avait envoyé un message de condoléances au président libanais à la suite de la tragédie du port de Beyrouth : « Le prince Philip et moi avons été profondément attristés par la nouvelle. Nos pensées et nos prières vont aux familles et aux amis de ceux qui ont été blessés ou ont perdu la vie, et à tous ceux dont les maisons et les moyens de subsistance ont été touchés ».

Samedi 10 septembre 2022

18h00 : J'accompagne Sa Béatitude le Patriarche Cardinal Raï et S. Exc. Mgr Michel Aoun évêque de Jbayl dans la visite pastorale à la paroisse de Maad dans le diocèse de Jbayl, où j'ai des relations d'amitié et de parenté lointaines dans l'histoire.

En effet, Sa Béatitude avait pris l'habitude, depuis qu'il était évêque de Jbayl, de célébrer la Messe chaque année à Maad en hommage à Sainte Rafqa à la date du 10 septembre, date qui rappelle sa canonisation à Rome le 10 juin 2001. Sainte Rafqa avait une place privilégiée dans son cœur et sa mission pour Maad ; elle avait enseigné à son école étant religieuse dans la congrégation des Mariamettes, fondée par les Pères Jésuites, puis fondatrice du monastère de Saint Joseph de Jrabta, proche de Maad et sur demande de ses familles après s'être devenue moniale dans l'Ordre Libanais Maronite. Les familles issues de Maad, très nombreuses et disséminées dans toutes les régions du Liban, la mienne en fait partie par maman, tiennent à se réunir tous les ans pour célébrer Sainte Rafqa et renouveler leur promesse de l'imiter dans son chemin vers la sainteté en portant la croix avec le Christ.

« Sainte Rafqa, avons-nous chanté à la Messe, est un levain de sainteté dans notre terre et au sein de notre peuple ».

Dans son homélie, Sa Béatitude a rappelé que « nous sommes tous appelés à la sainteté en imitant Sainte Rafqa dans sa foi, sa persévérance, son espérance en répétant avec Jésus : Seigneur, que Ta volonté soit faite ! ».

Dimanche 11 septembre 2022

A Dimane, résidence d'été, Sa Béatitude le Patriarche Cardinal Raï célèbre sa dernière Messe dominicale avant de regagner la résidence de Bkerké. Da son homélie intitulée : « *Ses péchés si nombreux ont été pardonnés parce qu'elle a montré beaucoup d'amour* » (de l'évangile du jour dans Luc 7, 49), il s'est arrêté sur « *Dieu, Père de Miséricorde, qui accorde son pardon à tous ceux qui aiment* ».

Il a commencé par adresser ses « profondes condoléances, au nom du synode des Évêques et du peuple du Liban, au peuple britannique pour le décès de la reine de Grande Bretagne Elizabeth II qui a marqué sa nation, son époque et son histoire par des pages glorieuses et qui a œuvré pour la promotion des relations privilégiées avec le Liban et avec le Patriarcat maronite ».

« Notre Dieu est un Dieu qui pardonne et qui veut que nous nous pardonnons les uns les autres. Notre Dieu, comme le créancier de l'évangile, fait grâce de nos dettes, et dit à chacun de nous, comme Il a dit à la femme pécheresse : tes péchés sont pardonnés. Ta foi t'a sauvé. Va en paix. La foi et l'amour sont la porte du repentir et du pardon. (...) Le drame au Liban réside dans le fait que nombreux sont ceux qui ne reconnaissent pas leurs fautes et leurs péchés et refusent de se repentir. C'est pourquoi nous ne nous taisons pas et nous refusons : Nous ne nous taisons pas et nous refusons la paralysie du pays et de la Constitution ! Nous ne nous taisons pas et nous refusons le blocage de la formation du nouveau gouvernement et l'élection du président de la République ainsi que la vacance présidentielle ! nous ne nous taisons pas et nous refusons de donner le coup de grâce à l'Etat du Liban, à ses caractéristiques et à sa mission en Orient et dans le monde. Nous comptons sur les citoyens fidèles et confiants en le Liban Pays-Messager de refuser avec nous ces hérésies et de se solidariser pour mettre fin à ce drame ».

Quant à moi, je voudrais reprendre la prière que Jésus nous a apprise et que nous récitons si souvent sans cependant nous engager à la vivre : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui ont offensé. (...) En effet, si vous pardonnez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous pardonnera à vous aussi » (Mt. 6, 12-15). Voilà ce que nous avons à faire en ce moment où nous succombons souvent aux tentations du diable !

Je voudrais même aller plus loin en revigorant les paroles de Jésus, et c'est ma devise depuis mon ordination presbytérale, tout en me souvenant de l'attentat criminel du 11 septembre 2001 à New York : « *Et moi je vous dis : aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être vraiment les fils de Votre Père qui est au ciel* ». (Mt. 5, 44).

+ Père Mounir Khairallah, Évêque de Batroun